



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://www.chez-albert.fr/OMI-OFII-saisonniers.html>

Les « anciens », Marocains et Tunisiens

« Une façon d'exploiter la misère du monde »

- Feuilletons - L'intérim de la terre -



Date de mise en ligne : lundi 14 octobre 2013

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Parasols siglés et chaises en plastique : un après-midi d'été dans un snack de Miramas. C'est Driss, Marocain d'une soixantaine d'années, qui nous y a conviés. Cigarette aux lèvres et chemise de circonstance, il s'installe à l'une des tables du bar avec la nonchalance un peu usée des messieurs éprouvés par la vie. Autour de nous, des hommes de tous âges sont venus passer le temps ou faire un break dans leur journée de travail. Ils discutent, sirotent, regardent la télévision ou jouent au baby-foot. « *Vous êtes journalistes ?* », « *Vous voulez parler des saisonniers immigrés ?* ». Très vite, deux autres Marocains s'assoient à nos côtés. L'un d'eux s'appelle El Hassan et vient de la même famille que Driss. L'autre s'appelle Rachid. Les cafés sont commandés. Nous les laissons nous raconter.

Si l'on en croit les témoignages des syndicats agro-alimentaires de la région, l'agriculture est un secteur d'activité dont la main-d'oeuvre change régulièrement de provenance depuis 2003. Un phénomène qui met aujourd'hui au chômage les saisonniers du Maghreb, « détrônés » par des employés d'Amérique du Sud, notamment Équatoriens. « *Les Équatoriens foutent la merde !* » claironne d'entrée de jeu Rachid. C'est un peu le cri de ralliement ici. Driss confirme, « *sans rancoeur mais avec beaucoup de désillusion* ». El Hassan tempère. « *Les patrons volent et insultent ces Équatoriens. D'ailleurs, ils préfèrent les faire travailler uniquement dans l'agriculture pour mieux les contrôler, alors qu'ils sont polyvalents. C'est une façon d'exploiter la misère du monde* ».

RECOURS GAGNANTS. Les contrats OMI (Office des migrations internationales) ouverts en France aux Marocains et aux Tunisiens ne font plus le poids face à l'arrivée des Sud-Américains, peu chers et dociles. « *Ils sont payés 4,50 Euros voire 5 Euros de l'heure. Du coup, nous sommes perdants puisque nous exigeons un SMIC horaire [1]* », explique Rachid. El Hassan et lui ont délaissé l'agriculture depuis quatre ans pour les secteurs de la propreté ou du bâtiment. Driss ne sait pas bien ce qui va advenir de sa « carrière » dans les fruits et légumes. Cette année, il a dû partir travailler dans les vignes de Bordeaux pour pouvoir toucher le chômage. « *Je suis arrivé dans la Crau en 1991 avec un contrat OMI qui me permettait à l'époque de travailler chaque année pendant huit mois [avec les différentes cotisations santé et chômage]. Pourtant, le RSA, je ne l'ai pas eu pendant longtemps. J'ai donc dû me rendre jusqu'en Aquitaine pour obtenir ce droit* ». Ce qui affecte le plus les trois hommes, qui évoluent de façon fantomatique entre leur maison et les cafés de la ville, c'est qu'ils ont nourri la France pendant vingt ans. Ils étaient ces petits ouvriers agricoles pourtant indispensables qui se voient aujourd'hui remplacés par des employés de l'extérieur, moins familiers qu'eux des terres du sud.

Cette évolution dans le choix des saisonniers, c'est un phénomène que nous expliquent Hervé Gouver et Denis Natanelic, membres du Codetras ([Collectif de Défense des Travailleurs Etrangers dans l'Agriculture des Bouches-du-Rhône](#)) à Marseille. Nous les rencontrons dans leurs bureaux respectifs du centre ville. Ceux qu'ils appellent les « anciens » étaient des travailleurs en situation de fragilité juridique et de dépendance économique. Les heures supplémentaires n'étaient pas payées, les horaires surpassés, le confort des logements souvent négligé. Cette forme d'esclavagisme moderne, Aid Baloi a permis d'y mettre un terme en 2005, en ouvrant une véritable boîte de Pandore. Hervé Gouyer nous raconte l'histoire de ce saisonnier Marocain qui a marné vingt trois ans sur une pommeraie et qui n'était même pas payé au SMIC. « *Bien que très qualifié, il se faisait exploiter en s'acharnant sur la récolte des pommes 48 heures par semaine. En 2005, il demande une carte de séjour et prend un avocat. L'affaire est traitée au tribunal administratif et sème un vent de rébellion dans la plaine de la Crau. Quatre mille dossiers similaires à celui d'Aid ont soudainement été constitués* ».

PROCESSUS CYCLIQUE. Une rébellion sur laquelle des prestataires de service s'appuient alors pour proposer aux agriculteurs d'autres formes de contrats. Ces ETT (Entreprises de Travail Temporaire) apparues en 2003, Denis

Natanelic les décrit comme un « système fermé ». « *Il n'y a aucun accès aux ouvriers, contrairement aux Marocains et Tunisiens qui venaient se plaindre ou se confier dans les bureaux d'accueil de notre collectif* ».

Gagnant la plupart du temps devant les tribunaux, les saisonniers maghrébins n'ont plus été réembauchés. Les anciens savent qu'ils ne sont plus utiles dès lors qu'on doit les déclarer ou les payer convenablement. Denis Natanelic parle de processus cyclique. « *Ça dure depuis cinquante ans. Hier, c'étaient les Espagnols et les Portugais ... Demain, ce seront d'autres* ». Néanmoins, si la perte de travail est un nouvel obstacle pour les OMI, leur dignité retrouvée n'est pas une conséquence négligeable. « *Beaucoup viennent nous remercier car désormais, ils existent* ». Traditionnellement, dans les Bouches-du-Rhône, les contrats OMI se comptaient à plus de 4 500, rappelle Jean-Yves Constantin, autre membre du Codetras et de la CFDT. Devenus aujourd'hui les OFII ([Office Français de l'Immigration et de l'Intégration](#)) ils ne sont plus que 2 000. Les moyens d'action possibles pour un homme de terrain comme Jean-Yves Constantin ? « *Ceux que nous voulons bien nous donner. Je n'ai aucune aide ni subvention. Mais j'utilise ma réflexion sur l'outil juridique, mon travail de proximité* ». Et son constat n'est pas forcément réjouissant. Délaisser les ouvriers maghrébins c'est se priver de leur savoir-faire, leur potentiel. « *Ces personnes-là vont reporter leur énergie vers d'autres secteurs d'activité comme le bâtiment, ou les services à la personne, ce qui est complexe dans une société où les offres d'emploi ne sont plus légion* ». Membres du Codetras, syndicalistes CGT ou députés européens en discussion sur la [directive relative au droit du travail](#), tous réfléchissent aux enjeux économiques, sociaux et juridiques de l'emploi des saisonniers immigrés. Mais leurs initiatives sont concurrencées par la montée en puissance de l'intérim espagnol. Un système d'embauche très populaire, qui avantage les exploitants agricoles...

Prochain épisode : Les patrons signent et ne posent pas de questions En ligne le 21 octobre

Photo : Driss / Morgane Masson / 2013

[1] 7,38 Euros nets en 2013.